

MAIRIE DE
BESANÇON



Arrêté du Maire de la Ville de
Besançon

Publié le : 07/05/2024

VOI.24.00.A01093

OBJET : Arrêté temporaire de circulation
RUE DE SAVOIE

La Maire de la Ville de Besançon,
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6
Vu le Code de la route et notamment l'article R. 417-10
Vu l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription
Vu l'arrêté municipal DAG.20.00.A113 du 21 septembre 2020 qui donne délégation à M. Cédric VOIRIN
Vu la demande de l'entreprise COLAS EST
Considérant que des travaux de pose de PAV rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée du stationnement, afin d'assurer la sécurité des usagers, du 13/05/2024 au 31/05/2024 RUE DE SAVOIE

ARRÊTE

Article 1 : À compter du 13/05/2024 et jusqu'au 31/05/2024, le stationnement des véhicules est interdit RUE DE SAVOIE face au N° 12 sur 3 places. Par dérogation, cette disposition ne s'applique pas aux véhicules de l'entreprise exécutant les travaux. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R. 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.

Article 2 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur.

Article 3 - Voies de recours :

Tout recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal Administratif de Besançon dans les deux mois suivant la publicité de l'arrêté.

Article 4 : M. le Directeur Général des Services de la Ville de Besançon est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au registre des arrêtés sur le site internet de la Ville conformément à la réglementation en vigueur.

Besançon, le 6 MAI 2024

Pour la Maire,
Par délégation,


Cédric VOIRIN
Le Chef du Service Exploitation du Domaine Public



Office of the
Economic
Development

2024



2024.01.15

STATEMENT OF WORK FOR THE DEVELOPMENT OF A
COMPREHENSIVE REPORT ON THE STATE OF THE ECONOMY

The purpose of this Statement of Work is to define the scope, objectives, and deliverables of the project. The project aims to provide a comprehensive overview of the state of the economy, including key indicators, trends, and challenges. The report will be used as a reference tool for policymakers, researchers, and the general public. The project will be completed by the end of the fiscal year.

Objectives

The primary objective of the project is to produce a comprehensive report on the state of the economy. The report will cover the following areas: economic growth, employment, inflation, and trade. The report will also provide an analysis of the current economic conditions and identify key challenges and opportunities. The report will be published in a format that is accessible to a wide range of stakeholders.

The project will be managed by the Office of the Economic Development. The project team will consist of economists, data analysts, and communications staff. The project will be completed by the end of the fiscal year. The report will be published on the Office's website and distributed to key stakeholders.

The project will be completed by the end of the fiscal year. The report will be published on the Office's website and distributed to key stakeholders.

STATEMENT OF WORK FOR THE DEVELOPMENT OF A
COMPREHENSIVE REPORT ON THE STATE OF THE ECONOMY

2024.01.15

